

## PRIMES MAXIMALES DU CADRE TERRITORIAL DE COMPENSATION ANNÉE 2022

Nom de l'action	Prime 2020 (€/unité)	Unité
Brasseur d'air	100,00 €	nbre
Chauffe-eau solaire Individuel	600,00 €	nbre
Climatiseur performant A+++ hors WE	420,00 €	nbre
Climatiseur performant A+++ usage WE	420,00 €	nbre
Isolation de combles ou de toitures hors WE	20,00 €	m <sup>2</sup>
Isolation de combles ou de toitures usage WE	20,00 €	m <sup>2</sup>
Isolation des murs	10,00 €	m <sup>2</sup>
Protection solaire des baies	80,00 €	m <sup>2</sup>
Protection solaire des façades	30,00 €	m <sup>2</sup>
Chauffe-eau thermodynamique	500,00 €	nbre
Système de régulation des cordons chauffants d'une porte d'armoire verticale à froid négatif	25,00 €	porte
Porte non chauffante à haute performance d'isolation pour armoire verticale à froid négatif	40,00 €	porte
Réduction des apports solaires par la toiture	20,00 €	m <sup>2</sup>
Rénovation meubles frigorifiques négatifs	47,00 €	ml
Rénovation meubles frigorifiques positifs	130,00 €	ml
Rideaux de nuit sur meubles frigorifiques de type vertical à température positive	15,00 €	ml
Moteurs performants IE4	50,00 €	kW
Système motoréglé	150,00 €	kW
Système de VEV sur un moteur asynchrone	120,00 €	kW
Système de mesurage d'indicateurs de performance énergétique	8,00 €	kW
Luminaires d'éclairage général à modules LED	0,80 €	W